



« **Faire de nos campagnes des territoires d'avenir** » : c'est le combat mené par la démarche des Nouvelles Ruralités depuis son lancement en 2012, pour valoriser et promouvoir la diversité, la richesse et les projets des territoires ruraux, des campagnes et des villes moyennes. De la Nièvre à la Maurienne, du Grand Est au Limousin, de la Savoie au Centre, en passant par l'Ardèche, l'Auvergne ou les Pyrénées, les territoires ruraux font la richesse de notre pays et disposent de nombreux atouts, potentialités et capacités d'innovation qu'il est primordial de soutenir au regard de la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de notre pays.

Le succès de la démarche des Nouvelles Ruralités repose sur trois piliers essentiels qui ont contribué à sa réussite politique, idéologique et médiatique, et ont permis de rassembler tous les acteurs de la ruralité afin d'influencer les décideurs :



1. Une place prépondérante donnée aux innovations et aux expérimentations
2. Un débat qui a su alimenter la controverse
3. La forte implication des acteurs politiques et institutionnels

Il nous faut désormais consolider et amplifier chacun de ces piliers qui ont fait la force de la démarche, à travers une association nationale, afin de lancer le mouvement dans sa 2e phase.

1. La force de la démarche est d'avoir su **valoriser et consacrer une place prépondérante aux innovations, aux expérimentations** (économiques, sociales, culturelles...) à l'oeuvre dans les territoires ruraux. Soyons fiers de notre ruralité, de nos atouts, des potentiels et des pépites de nos territoires : tel était le leitmotiv général de la démarche. Il nous faut approfondir les bases économiques, sociales et politiques de ce nouveau modèle de développement, en s'appuyant sur le monde économique et associatif, les femmes et les hommes, tous ces porteurs de projets innovants.

Objectif : Promouvoir l'excellence des territoires ruraux

Objectif : Elaborer des propositions politiques favorisant la concrétisation des projets sur ces territoires



Objectif : Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de nouvelles politiques à destination de leurs territoires.

2. Les débats organisés, riches et parfois animés notamment lors des Etats généraux à Nevers le 5 juin 2014 ont su alimenter la controverse et rencontrer l'intérêt de tous les acteurs, a fortiori dans le contexte de réforme territoriale. La vision novatrice invitant à changer totalement de regard sur les territoires ruraux « de manière positive » a permis de créer un décalage et même une rupture avec une vision pessimiste et dépassée de la ruralité. Les chercheurs et universitaires ont apporté leur expertise et partagé avec nous le constat d'un écart croissant des inégalités. Il leur faut continuer à prendre part, relayer et diffuser dans leurs travaux, la vision et l'esprit des Nouvelles Ruralités.

Objectif : Rassembler scientifiques, penseurs et inventeurs d'idées pour enrichir le débat autour de nos analyses et de nos propositions

Objectif : Renforcer notre communication autour d'une vision positive de la ruralité

Objectif : Faire changer les outils d'observation pour prendre en compte la ruralité

Objectif : Décliner le concept des Nouvelles Ruralités à différentes échelles pour enrichir le concept et montrer sa pertinence (entreprise, association, commune, département, région, ...)

3. La forte implication des acteurs politiques et institutionnels a incontestablement donné au mouvement l'ancrage et la renommée dont il avait besoin. La force politique des quatre présidents de Départements, fondateurs, a permis d'asseoir la légitimité de la démarche et d'accéder aux relais d'opinion nécessaires pour diffuser les idées des Nouvelles Ruralités. Le soutien sans faille de la presse quotidienne régionale qui s'est fait l'écho des journées de travail, des Etats généraux et des Assises est l'une des clefs essentielles de son succès. Il nous faut poursuivre le lobbying auprès de la presse et des différentes institutions pour peser sur les décisions impactant le monde rural.

Objectif : Mobiliser, rassembler et mettre en réseau l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement des territoires ruraux

Objectif : Faire que tous les acteurs locaux aient conscience du potentiel de nos territoires

Objectif : Construire des ponts entre les territoires ruraux à l'échelle européenne pour que les réponses politiques de l'Europe s'affranchissent du dictat de la pensée néo libérale et valorisent l'alternative du modèle rural.

Les dates clés



- 10 juillet 2012 : Coproduction du « Manifeste des Nouvelles Ruralités » par Jean-Paul DUFREGNE, Patrice JOLY, Jean-Jacques LOZACH et Jean-Pierre SAULNIER, présidents des Conseils généraux de l'Allier, de la Nièvre, de la Creuse et du Cher.
- 22 novembre 2012 : Création de la mission « Nouvelles Ruralités » au sein de l'Assemblée des Départements de France (ADF).
- 6 juin 2013 : « Nouvelles Ruralités : Campagnes, le Grand Pari » 1er colloque national sur l'avenir des territoires ruraux à Vichy (Allier).
- 3 décembre 2013 : Adoption à l'unanimité du rapport de Mission « Nouvelles Ruralités » par l'Assemblée des Départements de France (ADF), puis remise à la présidence de la République et au gouvernement.
- 27 mars 2014 : L'Appel du 27 mars - les 4 départements fondateurs interpellent le président de la République sur la création d'un ministère de la ruralité, à la faveur du remaniement gouvernemental annoncé.
- 9 avril 2014 : Présentation du rapport de Mission « Nouvelles Ruralités » au Sénat, en présence des 34 départements membres et de leurs sénateurs respectifs.
- 5 juin 2014 : « Etats Généraux des Nouvelles Ruralités : Campagnes, le Grand Pari » à Nevers (Nièvre).
- 26 août 2014 : Création du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité
- 7 octobre 2014 : Présentation du rapport de Mission « Nouvelles Ruralités » à l'Assemblée nationale, en présence des départements membres et de leurs parlementaires respectifs. La démarche rassemble désormais 40 départements, soit plus de 22 millions d'habitants
- 7 novembre 2014 : Les Assises des Ruralités à Montmarault (Allier), organisées par le Gouvernement, avec la participation de Sylvia Pinel, ministre de la Ruralité et Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale
- 27 février 2015 : Comité Interministériel à l'Égalité des Territoires (CIET)
- 13 mars 2015 : Le Premier ministre, Manuel Valls, présente les 46 mesures décidées en CIET, à Laon (Aisne)

Les chiffres clés

- 10 millions d'habitants des grandes villes expriment un désir de campagne.
- 60 % de la population française réside en dehors des métropoles.
- 4 comme les 4 départements, issus de 4 régions administratives différentes, à l'initiative de la démarche Nouvelles Ruralités.
- 40 départements à travers toute la France ont rejoint la démarche Nouvelles Ruralités, soit 22 millions d'habitants.



@ **Voir [le site de l'Association Nationales des Nouvelles Ruralités](#)**

@ [Voir toutes mes actualités liées aux Nouvelles Ruralités](#)

Partager

[Téléchargez cette page au format PDF](#) 